Conseiller en solutions d'objets connectés

RÉF | 8303

OBJECTIF ET CONTENU

Objectif

Au terme de cette formation en alternance dont la majeure partie se déroule en entreprise, vous serez capable de :

- Gérer des systèmes d'exploitation d'environnements informatiques;
- Gérer un réseau convergent informatique;
- Mettre en œuvre un projet IoT;
- Assurer la maintenance de réseaux informatique IT et IoT;
- Collaborer avec des partenaires à l'implémentation de projets IoT.

Programme

- **Cours Professionnels** :

  1ère année :
  Anglais technique ; Bases réseaux – protocoles ; Operating System et Logiciels ; Labo diagnostique et maintenance ; Système LINUX.

  2ème année :
  Anglais technique ; Technologies de l' IoT Logique de programmation IoT ; Langages de programmation IoT ; Cyber-sécurité pour l'IoT ; Atelier IoT/ Coaching TFE ; Gestion de projets IoT.

- **Pratique professionnelle :**

  En complément des cours, il est fortement conseillé de conclure une convention de stage avec un patron-formateur, supervisée par un délégué à la tutelle qui est chargé de tous les aspects administratifs et qui veille au bon déroulement de la formation pratique en entreprise. N'hésitez pas de le contacter pour une information ou un conseil.

  Cette formule en alternance (cours + pratique professionnelle au quotidien) est rémunérée et aboutit souvent à l'engagement du stagiaire au sein de

l'entreprise qui l'a accueilli.

Un stage de 40 heures en première année et de 80 heures en deuxième année, est obligatoire pour les candidats qui ne peuvent prouver une occupation dans le métier via une convention de stage ou un contrat de travail.

Pour obtenir les coordonnées des différents centres de cours, consultez la fiche formation de l'IFAPME

- **Attention :** Le candidat sera occupé dans une entreprise à Bruxelles.
  MAIS, les cours professionnels seront suivis dans un Centre IFAPME.

Certification(s) visée(s)

Diplôme de formation de coordination et d'encadrement.

Type de formation

Alternance PME

ORGANISATION

Durée

2 ans

Horaire

En soirée et/ou le samedi. Mais dans certain cas, des cours peuvent être donnés en journée.

Début

Septembre

Coût

365 euros / an

CONDITION D'ADMISSION

Prérequis administratifs

Est admis à cette formation la personne qui possède au minimum :
Soit, un certificat attestant que l'intéressé a suivi avec fruit

l'enseignement secondaire supérieur général, technique ou artistique ou toute autre formation équivalente (CESS).
Soit, un document attestant la réussite de l'examen d'entrée à l'université, dans une haute école ou dans l'enseignement supérieur de promotion sociale.
Soit, un diplôme de la formation de chef d'entreprise IFAPME dans une profession connexe.
Soit, une épreuve d'admission IFAPME sous réserve d'acceptation du dossier par le centre IFAPME.

Les auditeurs qui ne sont pas porteurs du CESS peuvent toutefois être admis aux cours sous réserve de l'accord du Conseiller pédagogique de l'Institut à 2 conditions :
Être titulaire du certificat du 2ème degré de l'enseignement secondaire **ET** Pouvoir justifier d'une compétence particulière notamment par des diplômes, brevets, certificats ou curriculum vitae.

La personne qui ne répond pas aux conditions précitées doit présenter un dossier de motivation et/ou un examen d'entrée pour s'inscrire à la formation de chef d'entreprise (dossier à introduire auprès du centre de formation).
Vous devez vous inscrire aux cours de formation dans la profession faisant l'objet de la convention de stage dans les 6 semaines à dater du premier cours et au plus tard le 31 octobre.

Les ressortissants étrangers hors union européenne doivent satisfaire aux exigences légales de séjour en Belgique.

EN PRATIQUE

Pour s'informer et postuler

Vous avez plusieurs possibilités, soit :

- Pour davantage d'informations concernant les inscriptions, contactez le centre de formation.
- Des questions sur les stages ? Rencontrez un délégué à la tutelle (voir les permanences)

SFPME / IFAPME - Chef d'Entreprise
Rue de Stalle 292b

Organisme

1180 Uccle
Tél: 0800 85 210
https://www.efp.be/

Pour connaître les dernières informations publiées, consultez cette fiche sur Dorifor.be © Bruxelles Formation